

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

CADRES

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DU SERVICE DE LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

SERVICE DE LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

(EMPLOI CONTRACTUEL)

La Ville de Québec compte plus de 516 000 habitants et constitue ainsi la deuxième ville en importance au Québec et la septième au Canada. Plus attrayante et dynamique que jamais, la Ville de Québec est réputée pour ses projets visionnaires et ses nombreux événements touristiques et culturels. Innovante et avant-gardiste en de multiples domaines, la Ville de Québec vise à intégrer une interaction citoyenne participative et évolutive afin d'être branchée sur les besoins des citoyens pour ainsi bonifier leur expérience client. Dans la poursuite de ses travaux, la Ville est actuellement à la recherche de personnes qualifiées pour devenir la ou le titulaire du poste de directrice ou directeur du Service de la gestion des équipements motorisés.

Résolument citoyen! Faites une différence dans la vie de nos citoyens et joignez-vous à une équipe fière de travailler pour sa communauté!

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur général adjoint aux services de soutien institutionnel, la personne titulaire de ce poste planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités et des ressources liées à la gestion du parc des équipements motorisés de la Ville, notamment en ce qui a trait à son entretien et son renouvellement, et ce, en conformité avec les objectifs et orientations retenus par la Ville. Elle a également la responsabilité de gérer l'ensemble des activités de formation et de qualification des employés opérant ces équipements.

Avec la collaboration des arrondissements et des services concernés, elle s'assure de l'utilisation optimale et efficiente des équipements motorisés requis pour les opérations des services municipaux.

Elle exerce un rôle-conseil de premier plan auprès des autorités de la Ville, présente et explique les recommandations de son service auprès de la Direction générale et des membres du conseil municipal ou du comité exécutif et collabore à la détermination des objectifs stratégiques de la Ville en formulant notamment des propositions et des axes d'intervention au regard des enjeux et des défis se rapportant à l'acquisition, à la gestion et à l'entretien des équipements motorisés de la Ville.

EXIGENCES

La personne recherchée doit détenir un diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent dans un champ approprié d'études et avoir acquis un minimum de huit (8) années d'expérience pertinente aux fonctions dont au moins cinq (5) années dans un poste de direction.

Elle doit posséder une connaissance du domaine des équipements motorisés, des enjeux liés à la gestion d'un parc véhiculaire d'envergure ainsi que des méthodes et techniques utilisées en entretien mécanique.

Elle se démarque par son leadership d'expertise et d'influence, sa pensée stratégique, sa rigueur et sa gestion orientée vers les résultats.

Elle démontre des habiletés supérieures en communication, en mobilisation ainsi qu'une capacité à gérer le changement tout en suscitant la concertation et la collaboration. Elle contribue également à développer et maintenir une culture d'amélioration continue.

Elle possède un très bon esprit de décision et ses actions s'inspirent d'une approche-client.

TRAITEMENT	Emploi contractuel à durée indéterminée; rémunération de 133 323 \$ à 156 851 \$ (échelle 2018) avec progression salariale selon le rendement intégrée au traitement jusqu'au maximum. La Ville peut tenir compte de façon exceptionnelle de certaines particularités justifiant une rémunération supérieure pouvant atteindre un maximum de 180 378 \$.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 11 octobre au 1er novembre 2019.
NUMÉRO DE CONCOURS	CADRT-041-2019.
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique « Services en ligne », sous l'appellation « Emplois et stages ». Les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre de présentation et d'un curriculum vitae et seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi.